

GENS DU VOYAGE ■

Projet de loi

Lors du débat sur le projet de loi « Égalité et citoyenneté », Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, a défendu les positions « réalistes, efficaces et équilibrées » qui avaient été introduites dans ce texte à l'Assemblée nationale par Dominique Raimbourg, président de la commission des lois. Celles-ci consistent à donner davantage de pouvoirs aux préfets pour faire appliquer la loi relative à la création de terrains d'accueil et d'aires de grand passage. Elles consistent

également à donner plus de moyens aux maires pour qu'ils puissent mettre effectivement fin aux stationnements illicites, dès lors que leur commune aura appliqué la loi en matière d'aire d'accueil : prolongement de la date d'effet des mises en demeure, réduction du délai de référé, recours administratif en cas d'occupation de terrains affectés à une activité économique. Dans le Loiret, la loi en matière de grandes aires n'est pas appliquée. Le préfet cherche à réactiver la commission chargée de trouver des lieux d'implantation. ■